

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 28 février 2013

DCM N° 13-02-21

**Objet : État n°1 de régularisation des décisions modificatives.**

**Rapporteur : M. TOULOUZE, Conseiller Délégué**

Cet état concerne uniquement le **Budget Principal** et présente un total général de 12.894.652,08€ se décomposant comme suit :

- une section d'investissement d'un montant de 12.816.838,00€;
- une section de fonctionnement d'un montant de 77.814,08€

**Pour la section d'investissement**, les principaux mouvements en dépenses concernent :

- le renouvellement des placements budgétaires : 9 000 000,00€(en recettes également) ;
- les inscriptions nécessaires à la mobilisation du contrat long terme renouvelable si besoin (gestion active de la trésorerie) : 3 353 878,00€(en recettes également) ;
- le remboursement temporaire des subventions à l'ANRU perçues dans le cadre du GPV, soit 274 170,52€ condition préalable au regroupement des opérations éligibles voulu par l'ANRU, par avenant à la convention, pour permettre le versement d'une subvention globale (en recettes) ;
- l'étude routière pour le désenclavement de la ZAC des Deux Fontaines, sur l'opportunité de créer une nouvelle voie permettant d'améliorer la circulation : 140 000,00€;
- les aménagements d'espaces verts à Borny et à la Grange aux Bois : 85 250,00€

**Pour la section d'investissement**, les principaux mouvements en recettes concernent :

- le renouvellement des placements budgétaires : 9 000 000,00€;

- les inscriptions nécessaires à la mobilisation du CLTR si besoin : 3 353 878,00€;
- l'inscription de la subvention globale attendue de l'ANRU après regroupement des opérations : 655 803,00€;
- la déconsignation des crédits dans le dossier de la SCI Les Hironnelles, suite à l'annulation de l'acquisition par préemption de l'immeuble sis 7 rue des Alliés (protocole transactionnel prévu par la délibération du 26 avril 2012) : 90 000,00€

**Pour la section de fonctionnement**, les principaux mouvements en dépenses concernent :

- la subvention exceptionnelle à la SASP FC Metz pour prise en charge partielle de ses dépenses d'amortissement de travaux : 150 000,00€ (prévue par délibération du 20 décembre 2012) ;
- l'achat de sel pour sécuriser la voirie : 120 000,00€;
- la démolition des auvents du centre commercial du Pontiffroy, inesthétiques et sources de nuisances, avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France : 32 000,00€

**Pour la section de fonctionnement**, les principaux mouvements en recettes concernent :

- les recettes obtenues de l'Agence Nationale de l'Habitat dans le cadre de la lutte contre les copropriétés dégradées : 49 189,20€(29 264,20€ pour le suivi-animation du PIG Habitat Dégradé et 19 925,00€ pour l'étude pré-opérationnelle sur les copropriétés dégradées de Borny effectuée par le CALM) ;
- les compléments de mécénat obtenus dans le cadre de la Nuit Blanche : 16 000,00€

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

La Commission des Finances entendue,

**VU** le projet d'état de régularisation des décisions modificatives présenté par le Maire pour l'exercice 2013, dont le détail est annexé,

## **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **DE VOTER** ledit état arrêté comme suit :

## SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	13.386.592,00	13.119.407,00
Mouvements positifs d'ordre	0,00	0,00
Mouvements négatifs réels	-569.754,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement		-302.569,00
<b>Totaux</b>	<b>12.816.838,00</b>	<b>12.816.838,00</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	388.153,08	77.814,08
Mouvements positifs d'ordre	0,00	0,00
Mouvements négatifs réels	-7.770,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	-302.569,00	
<b>Totaux</b>	<b>77.814,08</b>	<b>77.814,08</b>

**Totaux généraux** **12.894.652,08** **12.894.652,08**

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Le Conseiller Délégué,

Jean-Michel TOULOUZE

Service à l'origine de la DCM : Finances

Commissions : des Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Décisions budgétaires

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36          Absents : 19          Dont excusés : 15

**Décision : ADOPTEE A LA MAJORITE**